



Fort de France, le Lundi 12 Avril 2021

Monsieur le Préfet de la Martinique
Monsieur le Président du Conseil Exécutif de la CTM
Monsieur le Président de l'Association des Maires de la Martinique
Monsieur le Recteur de l'académie Martinique

Objet : situation dans les établissements scolaires après les vacances de Pâques

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président du Conseil Exécutif de la CTM
Monsieur le Président de l'association des maires,
Monsieur le Recteur,

La situation du territoire est particulièrement difficile en ce moment au point de vue sanitaire :

- Recrudescence inquiétante du coronavirus avec ses variants et situation de non-respect du protocole dans certains établissements scolaires (accueil, réunions de personnels, vie scolaire, salle de classe, restauration, ...)
- Arrivée en force d'algues sargasses ;
- Menace éventuelle d'arrivée de cendres volcaniques (Saint Vincent), ce qui dégradera encore plus la qualité de l'air.

De ce fait, les établissements scolaires sont fortement menacés de dysfonctionnement. Certaines communes sont plus exposées que d'autres.

Quelles sont les mesures de prévention qui sont prises pour anticiper la conduite à tenir en pareil cas ?

Quelles sont les recommandations du CHSCT ?

Nos élèves ne doivent pas être en danger, faute de décisions prises par les autorités responsables.

La plupart des enseignants sont également parents et à ce double titre, s'inquiètent au sujet de la conduite à tenir et des recommandations des services chargés de garantir l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail dans les établissements scolaires.

La FNEC FP FO Martinique rappelle qu'elle soutiendra toute action de protection liée aux conditions actuelles et au non-respect du protocole sanitaire, y compris le droit de retrait et la grève.

C'est pour cela que la FNEC FP FO Martinique vous alerte ce jour afin de préserver la santé de l'ensemble des personnels d'enseignement et d'accompagnement (primaire et secondaire) de l'éducation nationale en Martinique.

Nous serons contraints de déposer un préavis de grève illimitée, si la situation continue à se dégrader.

Nous espérons une réponse rapide de votre part qui permettrait de rassurer l'ensemble de ces personnels.

Respectueuses salutations.

Pour la FNEC FP FO Martinique
Jocelyn PRESENT
Secrétaire Académique